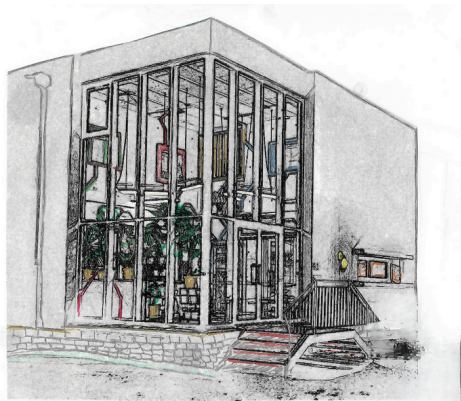
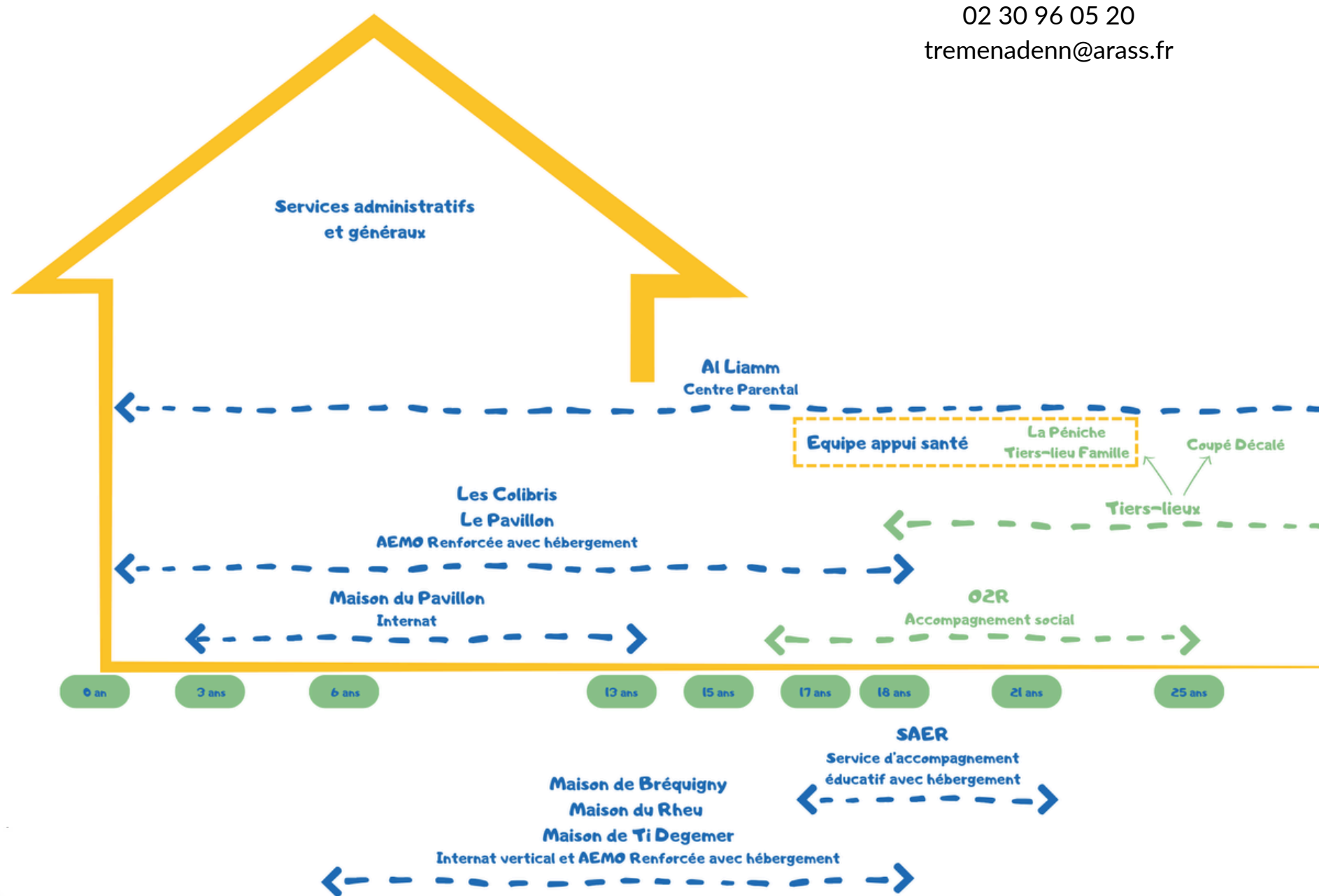


Etablissement TREMENADENN

“Le Passage” en breton

Siège de Tremnadenn
02 30 96 05 20
tremenadenn@arass.fr

Tremenadenn œuvre dans le champ de la protection de l'enfance et de la précarité insertion. Au regard des propositions d'accompagnement faites par les différents services, l'établissement souhaite éviter le cloisonnement entre les secteurs et ainsi faciliter les passages lorsqu'ils sont nécessaires entre la protection de l'enfance et la précarité insertion et entre les différentes formes d'accompagnement : AEMO renforcée avec hébergement (anciennement Placement à domicile (PAD)), accueil de jour, placement en internat, hébergement en diffus ; pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes adultes et des familles.



Maison du Pavillon
13 rue Armand Rébillon, 35000 Rennes
02 99 59 30 21 / 06 78 20 78 77
pavillon.tremenadenn@arass.fr
PAD : 02 30 96 19 78 /
padpavillon.tremenadenn@arass.fr



Maison de Ti Degemer
13 rue Armand Rébillon, 35000 Rennes
02 99 59 05 58 / 06 79 24 06 86
tidegemer.tremenadenn@arass.fr
PAD : 07 52 08 04 60 /
padtidegemer.tremenadenn@arass.fr



Maison de Bréquigny
10 avenue de Bréquigny, 35000 Rennes
02 99 65 54 60 - 06 79 23 24 76
brequigny.tremenadenn@arass.fr
PAD : 07 52 08 05 06 /
padbrequigny.tremenadenn@arass.fr

SAER

Le SAER
20 rue d'Isly, 35000 Rennes
02 30 96 01 15 / 06 79 06 47 44
saer.tremenadenn@arass.fr



Maison du Rheu
26 avenue des Bruyères, 35650 Le Rheu
02 99 60 87 81 - 06 79 23 72 71
lerheu.tremenadenn@arass.fr
PAD : 07 81 47 19 93 /
padrheu.tremenadenn@arass.fr



Centre parental AL LIAMM
33 rue Armand Rébillon, 35000 Rennes
02 30 96 23 56
alliamm.tremenadenn@arass.fr



Les Colibris (PAD)
33 rue Armand Rébillon, 35000 Rennes
02.30.96.62.20
lescolibris.tremenadenn@arass.fr



Tiers-lieu Le Coupé Décalé
06 56 68 17 51
coupedecale.tremenadenn@arass.fr

O2R
07 45 06 43 65
o2r.tremenadenn@arass.fr

02 99 36 46 55
23 rue de la Donelière, 35000 Rennes



Tiers-lieu famille La Péniche
33 rue Armand Rébillon, 35000 Rennes
02.30.96.37.37
tlf.tremenadenn@arass.fr

Les missions Protection de l'enfance

- Protéger des enfants et des jeunes adultes âgés de 6 à 21 ans en danger ;
- Répondre aux demandes de prise en charge de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) : cette dernière missionne l'établissement pour accompagner des enfants sous mesure d'assistance éducative judiciaire ou administrative ;
- Prendre en charge au quotidien ces enfants en proposant un accueil, un accompagnement éducatif, avec ou sans hébergement ouvert en continu.
- Soutenir les liens affectifs : fratrie, personnes de références

Les missions Précarité Insertion

- Offrir des espaces de convivialité permettant le mieux-être, le développement de lien social ;
- Répondre aux besoins de première nécessité, notamment l'alimentation pour des familles ou des jeunes sans logement stable ;
- Amener ou ramener les personnes vers le droit commun en leur proposant un accompagnement global et cohérent avec les acteurs du territoire ;
- Remobiliser les personnes en leur proposant de participer à la dynamique des services.